

## 4.4 DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS DU MILIEU BIOLOGIQUE

Les sections suivantes présentent les différents aspects du milieu biologique de la zone d'étude et plus particulièrement les éléments suivants :

- la végétation;
- les espèces et habitats floristiques;
- les espèces et habitats fauniques;
- les espèces menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.

De manière générale, le milieu biologique présent dans le secteur directement visé par le projet de valorisation énergétique de résidus ligneux est relativement pauvre puisqu'il s'agit d'un milieu profondément affecté par les activités industrielles. En effet, l'usine se situe dans le secteur industriel lourd où d'autres installations industrielles sont présentes. Par contre, comme l'aire d'étude a été délimitée à 2 km autour de l'usine, les éléments biologiques ont été pris en considération dans toute cette délimitation.

### 4.4.1 Végétation / Espèces et habitats floristiques

Sous l'influence du climat, le type de végétation dominante change du sud vers le nord. Alors qu'on observe une plus grande diversité d'espèces végétales au sud dû à des conditions climatiques plus clémentes, la forêt est de composition de plus en plus résineuse vers le nord. Il y a six sous-domaines bioclimatiques présents dans les Laurentides soit, du sud au nord : l'érablière à caryer cordiforme, l'érablière à tilleul de l'ouest, l'érablière à bouleau jaune de l'est, l'érablière à bouleau jaune de l'ouest, la sapinière à bouleau jaune de l'ouest et la sapinière à bouleau blanc de l'ouest. Cette dernière correspond au début de la limite sud de la forêt boréale, qui recouvre une partie importante du nord du Canada. Chacun des sous-domaines présentant des caractéristiques différentes, cela influence la distribution des espèces fauniques et végétales.

Le secteur de Mont-Laurier fait partie de la zone tempérée nordique, sous-zone de la forêt décidue<sup>3</sup>, domaine de l'érablière à bouleau jaune. Le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune couvre les coteaux et les collines qui bordent le sud du

<sup>3</sup> Se dit des arbres qui renouvellent leur feuillage chaque année.

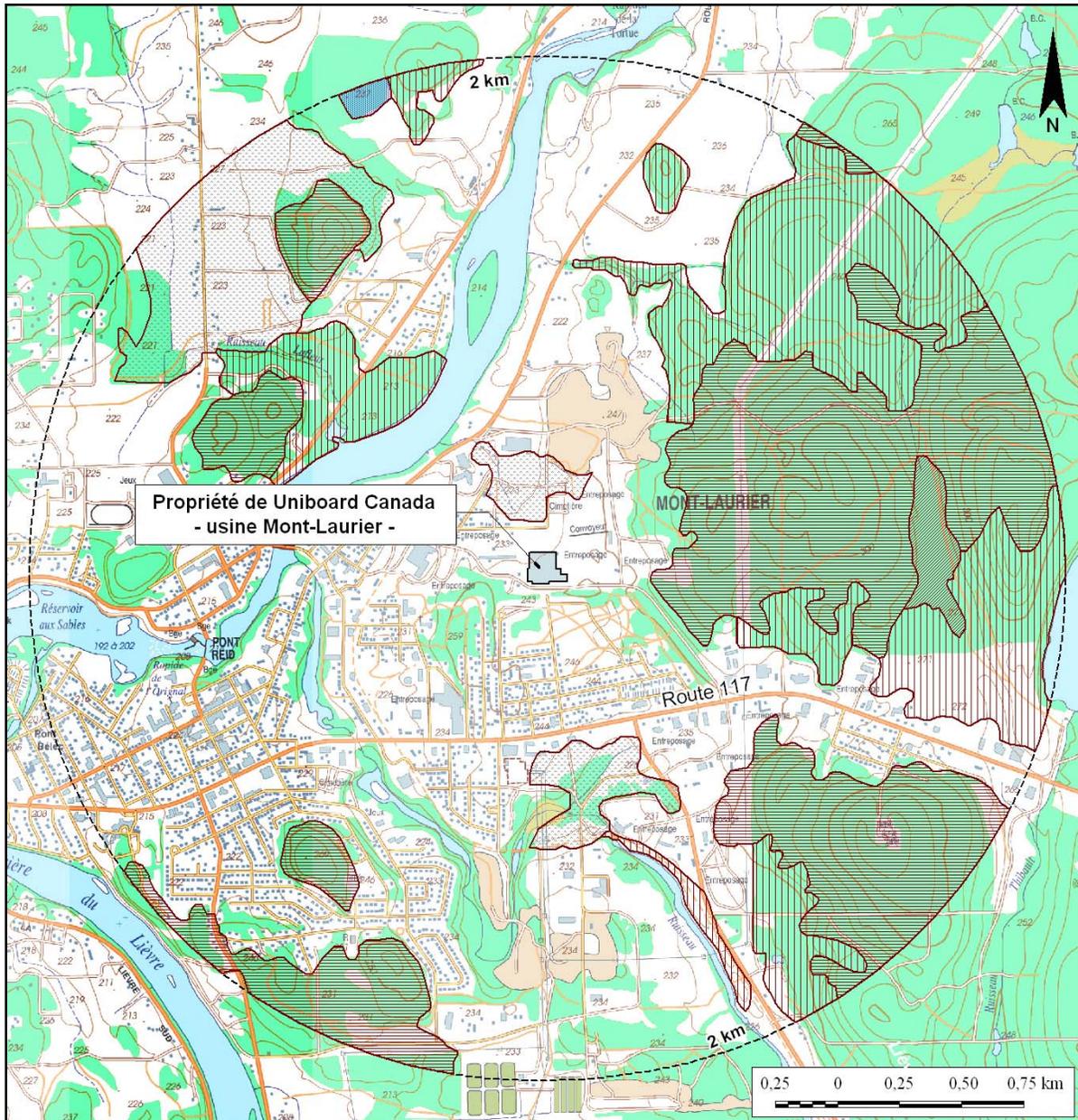
plateau laurentidien et des Appalaches. Il occupe la partie la plus nordique de la sous-zone de la forêt décidue. Moins diversifiée, sauf sur les meilleurs sites, la flore regroupe de nombreuses espèces boréales, largement répandues au Québec. Sur les sites mésiques<sup>4</sup>, le bouleau jaune est l'une des principales essences compagnes de l'érable à sucre. Le hêtre à grandes feuilles, le chêne rouge et la pruche du Canada croissent aussi dans ce domaine, mais ils deviennent très rares au-delà de sa limite septentrionale. Ce domaine marque aussi la fin de l'aire de distribution du tilleul d'Amérique et de l'ostryer de Virginie. Ici, comme dans toute la sous-zone de la forêt décidue, le chablis<sup>5</sup> est l'un des principaux éléments de la dynamique forestière. L'abondance des précipitations ainsi que de la distribution des peuplements de pins blancs et rouges divisent le domaine de l'érablière à bouleau jaune en deux sous-domaines, l'un à l'ouest, l'autre à l'est (Site Internet, Ressources naturelles et faune, 2006).

Dans notre périmètre de 2 km, l'érablière domine le secteur, suivi de feuillus intolérants (peupliers et bouleaux). Le secteur où le peuplement écoforestier est le plus important est localisé à l'est et au nord-est de l'usine. Mis à part la forêt de feuillus tolérants (érable à sucre), il y a présence de zones à feuillus intolérants dont des peupliers et d'une petite zone mixte (résineux et feuillus). Au nord de l'usine, dans la zone industrielle, il y a un petit secteur en friche. Deux autres zones de friche sont également notées, soit une plus au sud et une autre à l'ouest, de l'autre côté de la rivière du Lièvre. Cette dernière est plus étendue que les zones de feuillus tolérants (érable à sucre) et intolérants (bouleaux blancs) présentes de ce côté. Dans ce même secteur, de l'autre côté de la rivière, une zone très restreinte de mélézin<sup>6</sup> est identifiée. Au sud-ouest, en plus de l'érable à sucre, on retrouve, de l'érable rouge.

<sup>4</sup> Un site mésique ou mésoïque est caractérisé par des conditions ni très humides (hydriques) ni très sèches (xériques).

<sup>5</sup> Étendue de terrain ou partie d'une forêt dont les arbres ont été renversés, déracinés ou rompus sous l'effet du vent.

<sup>6</sup> Boisement de mélèzes.



- |   |                      |   |             |   |                     |
|---|----------------------|---|-------------|---|---------------------|
|  | Érablière            |  | Friche      |  | Mélézin             |
|  | Feuillus intolérants |  | Forêt mixte |  | Zone non forestière |

Source : Cartes topographiques géoréférencées 31j12102.tab et 31j11101.tab © Gouvernement du Québec, ainsi que les cartes des peuplements écoforestiers 31J12SE, 2004-05-05 et 31J11SO, 2003-05-28, Ressources naturelles, Faune et Parcs Québec.

**Figure 4.13 : Carte écoforestière**

## 4.4.2 Espèces et habitats fauniques

En raison de sa position géographique, les Laurentides sont très diversifiées au niveau des habitats fauniques qu'on y trouve. Cette section a été inspirée du Plan de développement régional associé aux ressources fauniques des Laurentides (Société de la faune et des parcs du Québec, 2002). Toutefois, il faut se rappeler que l'usine est localisée dans un secteur industriel lourd. Les espèces fauniques sont moins susceptibles de s'y retrouver que dans les zones adjacentes, telle que la zone forestière.

Par ailleurs, le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) rapporte qu'outre l'habitat du poisson, il n'y a pas d'habitats fauniques tel que définis dans la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (ravage de cerfs de Virginie, héronnière, aire de concentration d'oiseaux aquatiques etc.), ni d'aires protégées, ni de réserve écologique dans le périmètre regardé ou à ses abords. Pour sa part, le Service canadien de la faune n'a aucune donnée spécifique pour le secteur.

### 4.4.2.1 Grande faune, petite faune et animaux à fourrure

Cette diversité permet d'abriter principalement trois espèces faisant partie de la grande faune, soit l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir. En ce qui a trait à la petite faune, ou petit gibier, les espèces concernées regroupent les principales espèces suivantes : le lièvre, la gélinotte huppée et le tétaras du Canada. Les animaux à fourrure englobent un grand nombre d'espèces qui possèdent une valeur commerciale plus ou moins élevée selon les demandes du marché. Leur mise en valeur est donc fortement dépendante des tendances de la mode et de la prospérité économique. Parmi ces espèces on retrouve : l'ours noir, le loup, le rat musqué, les belettes, le coyote, les écureuils, l'hermine, la moufette, le raton laveur, les renards, le castor, la loutre de rivière, le vison d'Amérique, la martre d'Amérique, le pékan et le lynx du Canada.

#### **4.4.2.2 Avifaune**

La liste des espèces nicheuses de la zone d'étude est tirée de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. La zone d'étude se situe en fait à l'intérieur d'une subdivision de recensement de cet Atlas, soit un carré de 100 km<sup>2</sup> (10 km x 10 km) et est identifié par les coordonnées Z18 460000mE 5150000mN. La liste complète des oiseaux nicheurs recensés dans ce carré est présentée à l'annexe 10.

Parmi les 81 espèces recensées dans le secteur de Mont-Laurier, aucune ne figure dans la liste des espèces en péril au niveau fédéral ou sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du Québec.

#### **4.4.2.3 Amphibiens et reptiles**

L'ensemble de la région des Laurentides compte six espèces de serpents (sur un total de sept présentes au Québec), quatre espèces de tortues (sur un total de neuf), sept espèces d'urodèles (sur un total de dix) et dix espèces d'anoures (sur un total de onze). Le Tableau 4.7 présente la liste des amphibiens et des reptiles présents dans les Laurentides.

**Tableau 4.7 : Espèces d’amphibiens et de reptiles présentes dans les Laurentides**

<b>Groupes</b>	<b>Espèces</b>
Les serpents	Couleuvre brune*, couleuvre à ventre rouge, couleuvre rayée, couleuvre à collier, couleuvre verte, couleuvre tachetée*.
Les tortues	Tortue des bois*, tortue géographique*, tortue peinte, chélydre serpentine.
Les urodèles	Salamandre à points bleus, salamandre maculée, salamandre rayée, salamandre à quatre doigts*, salamandre à deux lignes, necture tacheté, triton vert.
Les anoures	Ouaouaron, grenouille verte, grenouille du nord, grenouille des bois, grenouille léopard, grenouille des marais*, crapaud d’Amérique, rainette crucifère, rainette versicolore, rainette faux-grillon de l’ouest.

\* Incluse dans la liste des espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d’être désignées menacées.

La distribution connue des espèces sur le territoire des Laurentides diffère du sud vers le nord, plusieurs espèces n’ayant jamais été observées au nord de la vallée du Saint-Laurent. Les espèces telles que le necture tacheté, la salamandre à quatre doigts, la rainette faux-grillon de l’ouest, la tortue géographique ainsi que les couleuvres brune et tachetée sont observées principalement dans les Basses-Laurentides.

De façon plus locale, la grenouille des marais, une espèce susceptible d’être désignée menacée ou vulnérable, a fait l’objet d’un échantillonnage intensif au cours des années 1999, 2000 et 2001 à l’intérieur du bassin versant de la rivière Rouge, de la rivière du Lièvre et de la rivière du Nord. Elle s’est avérée présente dans les trois bassins versants. L’échantillonnage de serpents dans un site du parc de la rivière du Nord a démontré la présence importante de trois principales espèces, soit la couleuvre à ventre rouge, la couleuvre rayée et la couleuvre verte. Le refuge faunique de Deux-Montagnes a été spécialement créé pour protéger l’habitat de la couleuvre brune, une espèce susceptible d’être menacée ou vulnérable. Sa présence a été constatée dans le parc d’Oka et à Deux-Montagnes. Pour sa part, la tortue des bois, une autre espèce

susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, a été observée à Saint-Faustin-Lac-Carré en 1998, tandis qu'un site de ponte de deux espèces de tortues (la chélydre serpentine et la tortue peinte) a été mentionné sur les rives de l'île de la rivière Rouge, près de l'embouchure de la rivière du Diable. La rivière du Lièvre est aussi un milieu propice à la ponte des reptiles. Cependant, les fluctuations du niveau des eaux peuvent compromettre la survie des œufs. Le secteur immédiat des travaux n'est donc pas propice à l'établissement de l'herpétofaune.

#### **4.4.2.4 Faune aquatique**

Dans le périmètre à l'étude, deux cours d'eau retiennent l'attention, soit la rivière du Lièvre et le ruisseau Villemaire. Pour ce qui est de la rivière du Lièvre, il n'y a pas de frayère connue dans la portion de la rivière incluse dans zone à l'étude. Par ailleurs, bien que cette portion de la rivière n'ait pas fait l'objet d'inventaire spécifique au cours des années, différentes espèces de poissons ont été observées à différentes stations sur le parcours de la rivière du Lièvre. Les espèces rapportées sont, entre autres : l'achigan à petite bouche, la barbotte brune, le chevalier blanc, le cisco de lac, le crapet de roche, le crapet-soleil, le doré jaune, le grand brochet, le grand corégone, la lotte, le meunier noir, le meunier rouge, le mulot à cornes, la ouananiche, la ouitouche, la perchaude et le ventre-pourri. De plus, il est à noter que de la truite brune et de la truite arc-en-ciel ont été ensemencées entre 1998 et 2002 à la hauteur du barrage du cèdre.

Dans le ruisseau Villemaire, les espèces observées, lors d'une pêche électrique en 1995, étaient : le crapet-soleil, le meunier noir, le mulot à cornes et le naseux des rapides.

#### **4.4.3 Espèces menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées**

##### **4.4.3.1 Espèces floristiques à statut précaire**

La banque de données du CDPNQ contient trois occurrences identifiées sur le territoire de Mont-Laurier. Il s'agit de l'ail des bois (*Allium tricoccum*), une espèce floristique associée au milieu terrestre et désignée vulnérable au Québec, au sens de la *Loi sur les espèces menacées*. Toutefois, les trois occurrences sont localisées à l'extérieur de la zone de 2 km.

À titre informel, le CDPNQ donne également une liste de plantes désignées menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées associé plus largement au territoire de Mont-Laurier.

- Ail des bois (*Allium tricoccum*)- menacée
- Calypso bulbeux variété américaine (*Calypso bulbosa var. americana*)
- Cypripède royal (*Cypripedium reginae*)
- Chalef argenté (*Elaeagnus commutata*)
- Éléocharide de Robbins (*Eleocharis robbinsii*)
- Jonc de Greene (*Juncus greenei*)
- Platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla*)
- Proserpinie des marais (*Proserpinaca palustris*)
- Rhynchospore à petites têtes (*Rhynchospora capitellata*)
- *Rubus flagellaris*
- Scirpe de Torrey (*Schoenoplectus torreyi*)
- Verge-d'or faux-ptarmica (*Solidago ptarmicoides*)
- Faux-sorgho penché (*Sorghastrum nutans*)
- Utriculaire à bosse (*Utricularia gibba*)
- *Utricularia resupinata*

#### 4.4.3.2 Espèces fauniques à statut précaire dans la zone d'étude

Au niveau des espèces fauniques à statut précaire, le CDPNQ, fait mention, dans un rayon inférieur à 2 kilomètres par rapport l'usine d'Uniboard, de la présence d'une seule espèce en situation précaire soit la Tortue des bois. Cette espèce, classée vulnérable, a été recensée sur la rivière du Lièvre à deux endroits à proximité de la zone à l'étude. Cette tortue est considérée comme étant rare ou peu commune au Québec. Ces deux occurrences sont de précision G soit des occurrences imprécises à 8 km près.

On sait que cette espèce est particulièrement active sur les berges naturelles d'un cours d'eau important, dans les premiers 200 mètres de rivage. Les aulnaies sont aussi fortement utilisées par cette tortue. Bien qu'observées dans les années 80, le CDPNQ croit que la rivière du Lièvre dans ce secteur, avec ses rives sablonneuses, offre toujours un certain potentiel pour cette espèce. La protection des berges naturelles du cours d'eau où elle est observée est importante pour le maintien de cette espèce dans son habitat. Le CDPNQ croit aussi que le ruisseau Villemaire, tributaire de la rivière du Lièvre pourrait accueillir ce reptile en situation précaire.

Pour l'ensemble de la région des Laurentides, 28 espèces, désignées comme étant dans la liste des espèces fauniques menacées (M), vulnérables (V) ou susceptibles (S) d'être désignées menacées (espèces MVS), sont dénombrées. Il s'agit des espèces suivantes :

#### **Mammifères**

- Belette pygmée (S)
- Campagnol-lemming de Cooper (S)
- Chauve-souris argentée (S)
- Cougar (S)
- Musaraigne fuligineuse (S)
- Musaraigne pygmée (S)
- Petit polatouche (S)

#### **Oiseaux**

- Bruant sauterelle (S)
- Pic à tête rouge (S)
- **Pie-grièche migratrice (M)**
- **Pygargue à tête blanche (V)**
- Sterne caspienne (S)
- Grive de Bicknell (S)

#### **Reptiles et amphibiens**

- Couleuvre brune (S)
- Couleuvre d'eau (S)
- Couleuvre tachetée (S)
- Grenouille des marais (S)
- Salamandre à quatre orteils (S)
- **Tortue des bois (V)**
- **Tortue géographique (V)**
- Tortue mouchetée (S)

#### **Poissons**

- **Fouille-roche gris (V)**
- Méné d'herbe (S)
- Méné laiton (S)
- Cisco de lac (fraie de printemps) (S)
- **Alose savoureuse (V)**
- Omble chevalier *oquassa* (S)
- **Chevalier cuivré (M)**

Note : La Rainette faux-grillon de l'Ouest est considérée comme étant non présente dans la région. Les occurrences du Cisco de lac (fraie de printemps), de l'Alose savoureuse et de la Grive de Bicknell ne sont pas cartographiées au CDPNQ.